Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 34 (1997)
Heft: 1288

Rubrik: Le débat : la pauvreté

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ceux qui en ont, ceux qui n'en ont pas

Par Pierre Aubort

A la suite des articles de Jean-Pierre Fragnière, dans *DP* 1286, et des extraits de l'enquête du Mouvement populaire des familles faite en 1954, dans *DP* 1287, Pierre Aubort analyse une toxicomanie qui appauvrit notre société: le travail et son envers, le chômage.

ACTUELLEMENT, DANS LE monde occidental, on parle de fracture sociale. Fracture entre ceux qui ont du travail et ceux qui n'en ont pas.

La norme, la normalité, la référence est du côté de ceux qui en ont. Les autres, ceux qui n'en ont pas, ont des comportements anormaux, ils n'ont plus la notion du temps. Le travail rythme le temps; ils sont désorientés, deviennent irascibles, perdent leurs amis, partent dans des dérives: l'alcool, la dépression, les médicaments. En fait, ils souffrent de manque, du manque de travail. Mais nous sommes tous des drogués du travail, et les soi-disant maladies du chômage sont, en fait, les révélateurs de la maladie du travail qui frappe tout le monde.

De la diversité à la différence

Reprenons le discours sur la différence entre noirs et blancs et appliquons-le à celui qui a un travail, du pouvoir – blanc – et à celui qui n'en a pas – noir.

«... Toute classification est le produit d'une parole, d'un discours, qui coupe et taille dans la diversité de la vie pour la mettre en ordre, crée un ordre qui produit l'inégalité, fondée sur la différence. Inégalité qui se légitime par elle-même dès l'instant où elle est créée.

Un écart de couleur est, en l'occurrence, érigé en critère de différenciation, creusé et figé en une frontière délimitant deux races ou deux espèces distinctes.

Parce qu'il est ainsi appréhendé sous l'angle de la culture et mesuré à l'aune de normes particulières, une relation boiteuse s'instaure entre les catégories qu'il crée, légitimée par l'appréciation qui pèse sur chacune d'elles, à savoir la dépréciation des noirs et la valorisation des blancs.

Chaque acte des noirs sera mesuré, disséqué en fonction d'une norme communément acceptée et légitimée par les blancs. Et les noirs seront les premiers à se référer à cette norme qui leur est imposée.» (S. Chappaz, «Du blanc au noir, Genèse et subversion d'un écart», in: *La différence*, GHK, 1995)

Le temps béni des vexations

Les personnes privées d'emploi ne se sentent pas différentes, elles sont aussi dans la logique du travail, elles rêvent d'en avoir, regrettent le temps où elles en avaient, mythifient ce temps. Elles oublient les vexations, les compromissions, les blessures qu'elles ont subies durant leur temps de travail et ne veulent plus penser qu'au temps béni où elles en auront à nouveau.

Ceux qui en ont classifient ceux qui n'en ont pas, sont surpris par leur comportement bizarre, anormal et anarchique. Ils essaient d'y mettre de l'ordre. Ils catégorisent, taillent entre les plaçables et les implaçables, entre les intégrables et les exclus. Ils font des théories sur la réinsertion...

Mais qui veut vraiment engager les exclus du monde du travail?

Ils sont devenus si imprévisibles; on leur offre du travail et ils n'en veulent pas. Et l'on entend des propos de ce genre: «Il y a des mois que je cherche un peintre qualifié, sachant travailler seul et prêt à faire dix heures par jour pour un salaire de 16 frs de l'heure et je ne trouve personne...»

Pour une désintoxication douce

Les programmes de réinsertion professionnelle, organisés par ceux qui en ont, ne donnent que peu d'emplois salariés. Pour deux raisons:

La plus importante, souvent oubliée, est qu'il n'y a pas de travail pour tous.

La seconde, c'est qu'ils sont imaginés par les intoxiqués du travail pour ceux qui sont en état de manque.

Par contre, les programmes à but artistique, social, ou même d'activité professionnelle, qui n'ont pas comme objectif premier la réinsertion salariée devraient être développés. On pourra évaluer leur efficacité à l'aune de l'insertion sociale. Ils auront alors une utilité indéniable, celle de lutter contre l'isolement des chômeurs, de donner un rythme à leur journée, de leur dire qu'ils sont partie prenante de la société.

Mais vont-ils le croire, eux, qui sont autant que nous dépendants du travail salarié? Et que puis-je dire, moi qui partage la même obsession?

Une piste possible serait de pratiquer la désintoxication douce. Pour ceux qui en ont les moyens financiers ou le désir, le partage du temps de travail sous toutes ses formes – travail à temps partiel, diminution de l'activité salariée de 20% et du salaire de 10% à condition de créer des postes de travail, année sabbatique, ... – pourrait être, par exemple, pratiqué. Il permettrait de sortir de l'obsession du travail pour découvrir, par le temps libre ainsi dégagé, les vertus de l'engagement social non rémunéré.

Ce qui paraissait une douce utopie devient une nécessité vitale pour freiner, si ce n'est enrayer, l'hémorragie sociale provoquée par l'exclusion d'une partie grandissante de la population. ■

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (*jd*)
Rédaction:
Claude Pahud (*cp*)
Géraldine Savary (*gs*)
Ont collaboré à ce numéro:
Gabrielle Antille Gaillard (*gag*)
Claude Bossy (*cb*)
Gérard Escher (*ge*)
André Gavillet (*ag*)
Yvette Jaggi (*yj*)
Charles-F. Pochon (*cfp*)
Le Débat: Pierre Aubort
Composition et maquette:
Claude Pahud, Françoise Gavillet, Géraldine Savary
Secrétariat: Murielle Gay-Crosier
Administrateur délégué: Luc Thévenoz
Impression:
Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens
Abonnement annuel: 85 francs
Etudiants, apprentis: 60 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch
CCP: 10-15527-9